

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 4 juillet 2016 À 20 h 00**

Présents : F. LAUNAY, N. FAUCOND, E. RAVAUD, C. CORMIER, O. RECOQUILLÉ, M. BRUNEAU, E. CARDIN, S. DELAUNAY, C. DENIS, C. DI DOMENICO, J. GRONDIN, F. GUÉDON, V. JOUAN, N. LIVA, J. ORIEUX, D. RAMBAUD.

Excusés : D. COUTAUD, J-L. GOBIN pouvoir à F. LAUNAY

Absent : B. BEAUFILS

Secrétaire de séance : D. RAMBAUD

Convocation : 27 juin 2016



ANIMATION JEUNESSE

Monsieur Cyrille CORMIER, adjoint responsable de l'animation jeunesse, fait l'historique des travaux de la commission chargée de ce dossier.

La commission avait fait le constat que les besoins n'étaient pas totalement satisfaits par l'organisation mise en place par le CPIE de Corcoué sur Logne dans le cadre du PEL intercommunal (Corcoué sur Logne, La Limouzinière, Saint Colomban et Touvois).

En 2015 un créneau d'ouverture supplémentaire du local jeunes a été ajouté le samedi après-midi.

La fréquentation de l'espace Barak'ados est stable mais fait apparaître des disparités au niveau de l'âge. Les 13/15 ans sont présents et demandeurs d'activités.

Par contre, la commission a constaté que les enfants de 9 à 12 ans n'étaient plus pris en charge par le Centre de Loisirs mais ne fréquentaient pas non plus le local jeunes. Ils sont hors du circuit animation collective.

Enfin, l'absence de coordination entre les différents acteurs intervenants dans le secteur enfance jeunesse (école/associations/CLSH/APS/Animations jeunes) a été remarquée et est préjudiciable à la mise en place d'actions concertées cohérentes. L'absence d'animateur attitré au local est également un élément défavorable.

Au cours des derniers mois, la commission a réfléchi à la mise en place d'une action jeunesse communale par l'embauche d'un animateur salarié de la commune.

Des renseignements ont été pris près d'une commune, de la CAF et de la DJCS.

Le CPIE de Corcoué sur Logne a été destinataire de ces observations et les élus ont fait une demande pour savoir si les souhaits exprimés pouvaient être satisfaits.

Courant juin, le CPIE a fait parvenir une proposition de convention et un projet de budget et ce dans le cadre d'un Projet de Jeunesse Intercommunal comprenant les 4 communes initiales.

La convention d'une durée de 3 ans 2017/2018/2019 répond globalement aux demandes exprimées par la commune de La Limouzinière.

Elle prévoit la mise à disposition d'un animateur dédié sur chaque commune pour 21 heures annualisées avec intervention d'un coordinateur du CPIE pour les 4 communes, ceci constitue le socle de base du projet.

Chaque commune, en fonction de ses besoins, pourra par convention optionnelle majorer le taux d'intervention de l'animateur pour obtenir du temps supplémentaire.

La commission jeunesse propose au Conseil municipal de retenir l'offre de base du CPIE pour un coût annuel de 28 404 € et opte pour une convention optionnelle sur la base de 28h/hebdomadaire pour un coût supplémentaire de 7 170 €.

Pour mémoire, en 2016 il a été budgétisé 20 205 € de participation au CPIE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet de convention triennale avec le CPIE pour l'animation jeunes.
- Charge le Maire ou un Adjoint de signer les pièces à intervenir.

LOCAL JEUNES BARAK'ADOS

Les plans quasi définitifs du futur local jeunes Barak'ados sont présentés à l'assemblée. Le local de 100 m² environ sera construit à l'arrière de l'actuel local jeunes qui lui sera démoli.

Le projet comporte deux salles d'activités modulables par une cloison amovible, 1 bureau et des sanitaires, le tout en rez-de-chaussée, la façade principale sera exposée plein sud et orientée vers le stade.

Le dépôt de permis de construire va être effectué courant juillet et le démarrage des travaux est envisagé pour octobre.

Un dossier de subvention au titre du programme LEADER est en préparation et sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

ASSOCIATION LES FRIPOUILLES CENTRE DE LOISIRS

Lors d'une récente rencontre avec les Fripouilles une discussion sur l'avenir de l'association a été engagée. Véronique Jouan indique que la proposition de municipaliser le Centre de Loisirs a été évoquée et a reçu un accueil plutôt favorable de l'association.

La municipalité souhaite conserver les membres bénévoles dans leur rôle, reste à déterminer de quelle manière et sous quelle structure.

Lors de l'assemblée générale de l'association ce point a été évoqué et quelques parents ont souhaité prendre part à la concertation. Il serait souhaitable que la commune participe à ces discussions. Le personnel consulté est favorable à cette évolution.

Une prochaine rencontre doit avoir lieu fin septembre pour faire le point sur ce projet, l'association devant contacter la fédération, la commune quant à elle doit étudier la reprise du personnel et faire une proposition sur les buts et attentes envers Les Fripouilles pour les années futures.

Le Conseil municipal informé, donne son accord de principe pour la poursuite de ces démarches.

QUESTIONS DIVERSES

- Chantier jeunes bénévoles : le chantier 2016 n'aura pas lieu en raison du manque d'inscription des jeunes (3 seulement au 1^{er} juillet).
- Communauté de Communes de Grand Lieu : réunion de présentation sur les compétences, la mutualisation et les services communaux, mercredi 7 septembre 2016 à 20h00 en mairie – réunion privée du Conseil municipal.
- Conseil municipal de septembre : réunion repoussée au 12 septembre 2016 à 20h00.